

Doing Business

Les réformes qui boostent le climat des affaires au Maroc

• Simplification de la création d'entreprises, enregistrement de titres fonciers

• Système d'évaluation de la solvabilité des emprunteurs, procédures d'importation plus souples

• Il est classé 68e et dépasse ses voisins tunisiens et algériens

CETTE année encore la Banque mondiale évalue les réformes du climat des affaires. Pour le Maroc, cinq réformes ont été mises en œuvre contre quatre dans l'édition 2016, d'après le Doing Business 2017 publié le 25 octobre. Evidemment, il y a de bons et mauvais points. En matière de renforcement du système d'éva-

Données du classement pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Economie	Rang		Distance de la frontière (DTF)		Réformes mises en œuvre	
	DB2016	DB2017	DB2016	DB2017	DB2016	DB2017
Algérie	163	156	45,88	47,76	2	4
Egypte	126	122	55,18	56,64	1	2
Jordanie	119	118	57,02	57,30	0	2
Koweït	98	102	60,12	59,55	1	1
Liban	122	126	56,08	55,90	0	0
Libye	188	188	33,33	33,19	0	0
Malte	83	76	62,52	65,01	1	2
Maroc	68	68	65,82	67,50	4	5
Arabie Saoudite	96	94	60,33	61,11	1	2
République arabe Syrienne	172	173	42,85	41,43	0	1
Tunisie	75	77	63,91	64,89	2	1
Emirats arabes unis	34	26	74,83	76,89	4	5

Source: Banque mondiale

Le Maroc a gardé le même rang entre l'édition 2016 et 2017, mais il a amélioré son score en valeur absolue en se rapprochant des résultats des «meilleures pratiques» (distance to frontier). La région a été particulièrement productrice de réformes depuis 2009 avec les Emirats arabes unis et le Bahreïn en tête. Cependant, les disparités de genre persistent

luation du crédit, le Maroc a commencé à fournir des scores de crédit pour aider les banques et autres institutions financières à évaluer la solvabilité des emprunteurs. Cependant, l'obtention de prêts reste un obstacle majeur pour les entrepreneurs de la région dans la mesure où les régimes de garanties sont très restrictifs. Ce qui lui a

le Doing Business 2016 à 67,50 en 2017. Ce résultat est porté par cinq récentes réformes adoptées et relatives à la simplification de la création d'entreprises, l'enregistrement de titres fonciers, la mise en place d'un système d'évaluation de la solvabilité des emprunteurs, la protection des actionnaires minoritaires et la simplification des procédures d'importation.

En dépit des conflits et des troubles dans le Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le rythme des réformes de la réglementation des affaires s'est accéléré au cours de la dernière année. 15 des 20 économies de la région ont mis en œuvre un total de 35 chantiers facilitant l'environnement des affaires.

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord peut encore s'améliorer dans l'Obtention de prêts (135), la Protection des investisseurs minoritaires (121) et la Création d'entreprises (117). Par exemple, il

existe toujours des obstacles pour la constitution des sociétés dans la mesure où les entrepreneurs locaux doivent payer en moyenne 26% du revenu par habitant; quand cela ne coûte que 3% en moyenne dans les économies à revenu élevé de l'OCDE. «L'élan actuel au Maghreb tend vers une amélioration de l'environnement

L'Afrique subsaharienne cartonne

LE rapport sur la facilité de faire des affaires constate qu'un nombre record de 137 économies du monde entier ont mis en œuvre des réformes significatives qui facilitent la création et le développement des petites et moyennes entreprises. 75% des 283 réformes enregistrées l'année dernière concernent des pays en voie de développement. A elle seule, l'Afrique subsaharienne représente plus d'un quart. Le rapport Doing Business 2017 a attribué la première place à la Nouvelle-Zélande suivie de Singapour et du Danemark. Créer une nouvelle entreprise prend maintenant 21 jours en moyenne à travers le monde, contre 46 jours il y a 10 ans. Aujourd'hui, pour régler ses impôts aux Philippines il faut seulement 28 paiements, contre 48 il y a 10 ans. Au Rwanda, le temps pour transférer une propriété est passé de 370 jours il y a une décennie à 12 jours seulement maintenant.

valu de figurer à la 68e place sur un total de 190 économies dans le classement. Le Royaume fait mieux que ses voisins tunisiens (77e) et algériens (156e). Le Maroc a facilité le processus de création d'entreprises par l'introduction d'une plate-forme en ligne pour le choix d'un nom de société et par la réduction des frais d'inscription.

Le rapport a également salué les efforts en matière de protection des investisseurs minoritaires en clarifiant les structures de propriété et de contrôle et en exigeant une plus grande transparence des entreprises. En valeur absolue, le Royaume améliore son score et réduit son écart en s'approchant des résultats «des meilleures pratiques» (distance to frontier). Ainsi, le score du Maroc est passé de 65,82 dans

des affaires et cela devrait contribuer à des économies plus ouvertes et dynamiques», relève Marie-Françoise Marie-Nelly, directrice de la Banque mondiale pour les pays du Maghreb. «Notre expérience internationale a démontré que le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises, est le véritable moteur pour la création d'emplois et l'inclusion sociale», dit-elle. Ceci dit, favoriser un bon environnement des affaires dans le Maghreb est essentiel pour répondre au niveau élevé de chômage notamment chez les jeunes et les femmes de la région. □

Fatim-Zahra TOHRY

Pour réagir à cet article:
courrier@economiste.com